

Le Département de l'instruction publique a présenté les enjeux de sa rentrée. Les efforts pour la formation obligatoire jusqu'à 18 ans sont maintenus

# Toujours plus d'élèves

ERIC LECOULTRE

**Rentrée scolaire** ► Le Département de l'instruction publique (DIP) a choisi le Cycle d'orientation de Budé, fraîchement rénové, pour présenter à la presse les principaux enjeux de la rentrée scolaire 2019. Dès lundi, 76 893 élèves genevois reprendront le chemin de l'école. Cette année encore, l'augmentation des effectifs est considérable avec 1172 jeunes supplémentaires, dont 863 rien que pour l'école primaire. «A chaque rentrée, on pourrait remplir l'équivalent d'un bâtiment scolaire supplémentaire», a relevé Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée de l'Instruction publique, afin d'illustrer les défis à relever par son département.

Contrairement à d'autres cantons suisses, la démographie à Genève ne décline pas. Seul le Cycle d'orientation connaît une légère baisse de ses effectifs, avec 161 élèves en moins. Une diminution principalement due à l'harmonisation, il y a quelques années, de l'âge des nouveaux écoliers. On compte 394 élèves supplémentaires au secondaire II.

Pour suivre la tendance générale, 375 nouveaux enseignants ont été engagés. Anne Emery-Torracinta a précisé avec satisfaction que les conditions d'enseignement ne se détériorent pas. Dans l'enseignement primaire, au Cycle et au secondaire, le nombre d'élèves par classe et les taux d'encadrement restent globalement inchangés (respectivement 19,9 et 16,1 pour les degrés primaires). «Les moyens financiers suivent», s'est réjouie la magistrate. De son côté, la Fédération des enseignants et enseignantes genevois (FEG) a rétorqué, dans un communiqué, que «les effectifs moyens par classe restent stables à un niveau que nous dénonçons depuis longtemps comme trop élevé».

## Partenariat avec les entreprises

Concernant les élèves handicapés ou avec des besoins éducatifs particuliers, ils seront aussi plus nombreux à bénéficier de dispositifs inclusifs (+95 élèves) ou intégratifs (+28 élèves). «Cette augmentation montre que le département poursuit son objectif. Nous cherchons notamment à éviter que ces élèves aient à effectuer de longs déplacements» pour se rendre dans des structures spécialisées en site propre, a poursuivi la conseillère d'Etat. Pour la FEG, toutefois, les moyens alloués à l'école inclusive demeurent insuffisants.



Dès lundi, 76 893 élèves genevois reprendront le chemin de l'école. JPDS



**«A chaque rentrée, on pourrait remplir l'équivalent d'un bâtiment scolaire supplémentaire»**

Anne Emery-Torracinta

La pression sur le DIP est en partie accentuée par la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, mise en œuvre depuis la précédente rentrée. L'année dernière, le département a proposé des solutions à plus de 700 jeunes qui se seraient autrement retrouvés en situation de décrochage (notre édition du 4 juin). L'effort va être renforcé et amélioré, a assuré la cheffe du département. «Nous avons par exemple constaté qu'il faut du temps pour remobiliser un élève qui a décroché. Nous avons donc rallongé la durée des modules de remobilisation.» Des stages par rotation dans les centres de formation professionnelle étaient aussi proposés afin de faire découvrir différentes professions aux jeunes. Pour éviter le «zapping», seuls trois stages pourront désormais être effectués au lieu de six.

Un partenariat conclu avec la Fédération des entreprises romandes (FER) est la principale nouveauté dans ce domaine. Vingt places de stages sont créées à la rentrée directement au sein d'entreprises pri-

vées. Le DIP en espère quarante sur l'ensemble de l'année. «L'idée est d'envoyer les jeunes sur le terrain, et pas uniquement dans les centres de formation professionnelle. On ne réussira pas la formation obligatoire jusqu'à 18 ans si on ne travaille par avec le monde professionnel», a déclaré Anne Emery-Torracinta.

## Nouveautés au Cycle

Le Cycle connaîtra aussi quelques changements dès lundi avec la mise en place d'une nouvelle grille horaire pour la volée commençant la 9<sup>e</sup> année. L'objectif est d'harmoniser le nombre de périodes effectuées par les élèves des différents regroupements, alors que certains effectuaient jusqu'à maintenant plus d'heures que d'autres. Deux périodes supplémentaires (8 au lieu de 6) seront également consacrées à l'éducation physique afin de respecter les exigences fédérales. L'enseignement de Langue et culture latines est aussi renforcé pour les élèves de 9<sup>e</sup>. 1